

LA PLACE AUX PIÉTONS

- 1 Dans cette nouvelle zone piétonne, qui fera le lien avec la place des Tonneliers, des tables de pique-nique et des bancs seront installés.
- 2 Sur le nouveau parvis de l'école place Jean-Marie Potiron, des bancs seront installés. Des places de stationnement seront conservées.
- Commerces et services

LA PLACE AUX USAGES DOUX ET À UNE CIRCULATION APAISÉE

- Autour de la route de Saint-Joseph, les rues seront pavées pour assurer la continuité piétonne du quartier.
- 4) Rue du Bêle, le sens unique de circulation sera conservé.
- (5) Le stationnement sera conservé sur la place du marché, place des Tonneliers.



Appuis vélo

